Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 24 — Le numéro 5 centimes — Mardi 29 janvier 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger	»	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Attaque italienne au Trentin.

Le communiqué allemand du front italien daté d'hier soir annonce que de violents combats ont commencé au Trentin, sur le *plateau d'Asiago. Ce sont les Italiens qui ont* attaqué.

***

D'après une communication faite à la grande commission du Parlement allemand, un appel à la grève a été répandu en masse dans le monde ouvrier d'Allemagne, en guise de protestation contre l'arrêt des pourparlers de paix à Brest-Litovsk. Les auteurs de l'appel prétendent que ce sont les faux-fuyants du gouvernement, dans la question des nationalités, qui ont conduit les négociations à une impasse. Les députés socialistes ont soutenu la même thèse dans le débat qui a suivi le discours du chancelier. La grève devait éclater hier lundi dans toutes les industries, y compris la fabrication des munitions. Le gouvernement a déclaré qu'il ne la tolérerait pas. La puissante organisation des syndicats chrétiens a voté une résolution adjurant les ouvriers de ne pas écouter les excitateurs anonymes. La grève, est-il dit dans cette résolution, serait un crime contre l'armée ; les enfants du peuple payeraient de leur vie, sur le front, le manque de munitions qui résulterait de l'arrêt des usines ; le peuple allemand tout entier ressentirait les conséquences de cette folie, qui ne hâterait pas d'une heure la fin des épreuves actuelles et ne ferait, au contraire, que prolonger la guerre.

D'après les nouvelles de Berlin, l'appel à la grève générale n'a pas été suivi ; mais il y a eu un très fort chômage. Une dépêche *anglaise prétend même que des troubles auraient* éclaté à Mülheim, près de Cologne.

***

A Londres, la rupture du colonel Repington avec le *Times* cause plus de sensation que la sortie de M. Carson du ministère. C'est que l'exode du célèbre critique militaire, qui a passé au *Morning Post*, est l'indice d'une crise interne dans laquelle M. Lloyd-George joue son prestige et son pouvoir.

Le colonel Repington a exposé dans le *Temps* les motifs de sa retraite. Ses paroles ont été un long et amer reproche à l'adresse du gouvernement. Il a accusé celui-ci de poursuivre contre les chefs de l'armée et de *la marine une campagne de discrédit, au* cours de laquelle toute une série de fortes têtes ont été immolées, dit le colonel Repington, pour donner satisfaction à des politiciens. Ces civils prétendent s'y connaître mieux en fait de guerre que les hommes de guerre ; en réalité, n'ayant perpétré que des sottises, ils les font expier au haut commandement.

L'ancien collaborateur militaire du *Times* a ajouté que l'armée était lasse de ces intrigues ; que le gouvernement avait perdu la confiance de la plus grande partie de l'opinion, notamment des ouvriers ; qu'il régnait un système de cachotteries déplorable et que tout cela lui faisait apparaître la situation sous un jour très sombre.

Le colonel Repington dit évidemment ce qu'il lui plaît et, s'il trouve mauvais ce qui n'est pas à son idée, cela ne veut pas dire que les mesures qu'il déplore soient réellement mauvaises ; quand il déclare que le gouvernement a perdu la confiance du pays, peut-être se prend-il, tout seul, pour le pays.

La goutte de fiel qui a fait déborder le vase, c'est la mise à la retraite de l'amiral Jellicoe comme chef de l'Amirauté. L'amiral a été éloigné parce qu'on lui trouvait trop peu d'initiative et que, sous sa direction, la marine anglaise est restée par trop passive. Il en est qui tiennent pour une faute qu'on n'ait pas attaqué les côtes allemandes pendant que l'Allemagne n'avait pas autant de sous-marins. D'autres estiment, au contraire, que l'Angleterre ne doit pas exposer à une aventure ses forces navales, qui sont pour elle la prunelle de l'œil.

Quant à la guerre sur terre, il est certain que M. Lloyd-George, dans son fameux discours de Paris, a exprimé des jugements dont les grands chefs anglais ont pu se blesser. Il prêchait la nécessité de l'unité des vues militaires entre les Alliés ; il voulait même *faire entendre que l'institution d'un généralissime* serait souhaitable. Aussi s'était-il appesanti sur les mécomptes éprouvés en Italie et en Roumanie et avait-il paru faire peu de cas des succès remportés en Flandre et en France. Peu après, la perte du terrain conquis devant Cambrai vint malencontreusement corroborer les remarques dédaigneuses qu'il avait faites. Alors, commença dans quelques journaux anglais du trust organisé par lord Northcliffe, propriétaire du *Times*, une campagne contre le chef de l'état-major, sir William Robertson.

Le colonel Repington, qui a toujours été, dans ses articles, en parfaite communion avec le haut commandement, n'a plus voulu demeurer dans une maison d'où partent les fils de ce qu'il appelle « une intrigue de politiciens ».

Le *Morning Post*, en annonçant la précieuse recrue qu'il vient de faire, décoche un trait venimeux à M. Lloyd-George et porte aux nues M. Asquith.

***

L'ancien ministre français Malvy a comparu, hier, devant la Haute-Cour, pour y répondre de l'accusation de trahison portée contre lui.

Le procureur général a lu l'acte d'accusation, qui se fonde uniquement sur les griefs articulés par M. Léon Daudet, dans sa lettre au Président de la République. Le procureur a conclu que l'accusation ainsi motivée « n'était pas judiciairement établie » et il a réclamé un supplément d'enquête. La Cour a ordonné un supplément d'instruction et l'affaire a été renvoyée.

On se rappelle que M. Malvy a demandé lui-même à être jugé, afin, a-t-il dit, de confondre ses accusateurs. La Chambre des députés, qui devait accorder l'autorisation de poursuivre, n'était saisie d'aucune pièce judiciaire sur laquelle elle pût baser sa décision. On dut bâcler, séance tenante, un exposé de motifs, ce qui fit dire à quelqu'un que M. Malvy avait été envoyé devant la Haute-Cour avec un chiffon de papier. La Chambre avait refusé de s'ériger en Chambre d'enquête pour vérifier la dénonciation de M. Léon Daudet.

***

L'élection de Bautzen, en Saxe, pour la nomination d'un député au Reichstag, a eu pour résultat la victoire du candidat socialiste, qui était appuyé par tous les partis de gauche, sur le candidat conservateur.

Au premier tour de scrutin, il y avait eu un troisième candidat, radical ; les 3500 voix qu'il avait recueillies se sont portées, au second tour, du côté du socialiste, et ont assuré son élection. Le Centre catholique a voté pour le conservateur.

***

La perspective de l'introduction du suffrage universel en Prusse inspire aux partis de droite des appréhensions pour le sort futur des rapports entre l'Eglise et l'Etat et la destinée de l'enseignement chrétien. L'orateur du Centre catholique, dans le premier débat, a déclaré que son groupe ne voterait la loi qu'à condition que des garanties suffisantes fussent données aux consciences sur ces deux points. Une de ces garanties consisterait, d'après une pétition des syndicats chrétiens, en ce que la revision d'articles importants de la constitution, notamment de ceux qui règlent la situation de l'Eglise et de ceux sur lesquels est fondée l'école confessionnelle, ne pourrait être décidée que par les deux tiers des voix de la Chambre.

Nouvelles diverses

MM. Lloyd-George, Orlando, général Alfieri et lord Milner sont arrivés, hier soir, lundi, à Paris, venant de Calais.

— M. Sonnino est parti dimanche soir pour Paris.

— D'après la *Sera* de Rome, M. Giolitti ne prendra pas part à la prochaine session parlementaire ; mais il a recommandé à ses partisans d'appuyer sans réserve le cabinet Orlando.

— Des poursuites ont été intentées en Italie contre plusieurs personnes qui sont accusées d'avoir acheté et vendu 119,000 kilos de café qui appartenait à la maison autrichienne « Englisch ».

— La *Feuille officielle* de Rome annonce que les recrues de la flotte de la classe 1899 seront incorporées cette année encore.

UN ÉVÊQUE que le tsar exila de son siège

Rome, 17 janvier.

La *Liberté* a mentionné l'élévation de Mgr de Ropp au siège archiépiscopal de Mohilef, dont la résidence est à Pétrograd. Il avait été arbitrairement exilé de sa ville épiscopale par le gouvernement du tsar. Député à la première Douma, ses idées avaient été jugées révolutionnaires. Il n'avait été que clairvoyant, et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on les relit aujourd'hui.

Je les retrouve, en effet, en une longue interview qu'il me donna dans les derniers jours de 1906, et que la *Croix* publia le 4 janvier 1907. Il avait bien voulu en revoir personnellement la rédaction, et, avec la modestie qui est le propre des hommes de valeur, il m'écrivait, en me renvoyant mon texte : « Je crois que votre article est un peu trop flatteur pour moi personnellement, mais, dans le fond, complètement juste. Je me suis permis seulement d'y faire quelques petites annotations sur des points de détail. C'est de beaucoup mieux exprimé que je n'aurais pu le faire ; mais cela rend le sens de ce que je voulais dire, et je ne crois pas qu'il y ait quelque chose qui puisse compromettre... ».

Mgr de Ropp n'y avançait d'ailleurs rien qu'il n'eût déjà exposé publiquement sous des formes diverses. C'était son diagnostic sur l'état politique et social de la Russie, qu'il avait bien voulu m'y expliquer, — et le diagnostic qui y était impliqué *n'a que trop reçu la sanction des événements.*

J'avais interrogé d'abord Mgr de Ropp sur les réformes politiques qui, à mon sens, s'imposaient à la Russie. Puisque le tsar avait concédé à ses peuples le régime représentatif, l'évêque de Vilna, député sortant de la première Douma, n'excédait pas ses droits en s'efforçant de résoudre le problème constitutionnel, soulevé dans son pays.

« Il faut avant tout, m'avait-il répondu, tâcher de vous représenter la composition démographique de la Russie, ou mieux des Russies. Faute de cette connaissance de notre « géographie humaine », les publicistes occidentaux ont commis les plus étranges confusions. Ils ont raisonné sur le problème constitutionnel de la Russie comme ils l'eussent fait pour un pays complètement unifié par les mœurs, la culture, l'esprit politique, et surtout l' « âge historique ». Et ainsi, ils se sont imaginé que, à cette collection de peuples, gouvernés jusque-là par une administration centralisée qui répandait sur l'immense territoire une couleur d'unité, on *pouvait donner un régime représentatif tout à* fait pareil à celui de la Belgique ou de l'Angleterre, par exemple. »

Combien la réalité russe était éloignée de cette conception, Mgr de Ropp y insistait. La distance morale était grande, expliquait-il, entre le paysan du centre de la Russie et la population de la Russie occidentale. Ceux-là étaient illettrés, courbés jusqu'ici devant les grands propriétaires par le sentiment d'une complète dépendance. Mais à l'ouest, en Pologne et en Finlande, par exemple, la civilisation était pareille à celle du reste de l'Europe. A l'extrême sud, les populations tartares et cosaques étaient habituées à un autre genre de liberté, celle des peuples que la civilisation n'a guère effleurés.

« Comment, concluait Mgr de Ropp, une représentation nationale homogène peut-elle sortir d'éléments aussi disparates ? Vous voyez bien qu'il y a là un paradoxe, et que le fédéralisme est le prélude nécessaire de notre transformation constitutionnelle. »

Mon interlocuteur, il m'en souvient, se rendait bien compte que ces idées étaient mal accueillies *dans les sphères officielles. Mais il se rendait* compte, non moins clairement, que, malgré ses apparences hardies, le programme vraiment « conservateur » était le sien. Prétendre couler des peuples si divers, et d'un « âge » si différent, dans le même moule, c'était une utopie. Les appeler tous, en apparence, à la liberté politique et leur refuser en même temps l'autonomie nationale, c'était presque une dérision. On se condamnait à des impossibilités pratiques qui auraient pour épilogue d'inévitables réactions. Et, comme on ne fait pas rebrousser chemin aux peuples auxquels on a ouvert les perspectives de la liberté, ces réactions auraient des lendemains tragiques. Mgr de Ropp ne formulait pas ces prévisions avec cette brutalité, car il gardait, même en conversation privée, la prudence et la réserve que lui commandait sa situation : il les laissait entrevoir par les craintes que lui inspiraient certaines ininteligences. Il était convaincu, et il le disait, que le fédéralisme était, pour la Russie, le régime nécessaire. Il était non moins convaincu que les dirigeants d'alors étaient décidés à s'y opposer de toutes leurs forces.

Comprenant sa pensée, je lui avais demandé si, du moins, dans la première Douma, ces vues d'avenir avaient prévalu.

« Non, m'avait-il répondu. Les députés de l'Ouest, Lithuanie et Pologne, réclamaient seuls pour la Russie une constitution fédéraliste. Quelques représentants des autres régions russes s'étaient joints à nous pour appuyer cette politique fondamentale. Mais c'étaient des individualités isolées, *rari nantes in gurgite vasto*. Le groupe fédéraliste ne dépassait guère à la Douma le chiffre maximum de 123 à 125 membres. »

Mgr de Ropp avait été clairvoyant. Les événements actuels confirment, certes, éloquemment, ce qu'il me disait à la fin de 1906 — et il l'avait dit auparavant à Vilna et à Pétrograd — sur l'inéluctable nécessité d'une organisation fédéraliste de la Russie. On verra dans un prochain article qu'il n'avait pas fait preuve d'un coup d'œil moins sûr, quand il traçait son programme de réformes agraires.

G. Vanneufville.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL
Journée du 27 janvier

Communiqué français du 28 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

Les Français ont réussi diverses incursions dans les lignes allemandes, en Champagne et au nord de Saint-Mihiel. Ils ont ramené des prisonniers.

Un coup de main allemand, sur de petits postes français, dans la région de Fontenelle et au nord de Saint-Dié, n'a donné aucun résultat.

* * *

Communiqué allemand du 28 janvier :

Au nord de Baccelaire, nous avons fait prisonniers, au cours d'une reconnaissance, 17 Anglais, dont un officier.

L'activité de l'artillerie a été minime sur presque tout le front ; elle a été plus vive sur quelques points en Champagne et dans la région de la Meuse.

Journée du 28 janvier

Communiqué français du 28 janvier, à 11 h. du soir :

En Champagne, nous avons réussi deux coups de main contre les tranchées ennemies. Nos patrouilles ont pénétré jusqu'à la troisième ligne allemande et ont ramené des prisonniers, dont un officier et une mitrailleuse. La canonnade a repris en Alsace, particulièrement au Hartmannsweilerkopf.

Les Allemands en Belgique

Le Havre, 28 janvier.

Une information du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* dit que les Allemands voudraient reconstruire les localités détruites de Belgique. Ils proposent le payement de la moitié des frais par les caisses de l'Etat belge.

Les communes auxquelles ces propositions ont été faites ont refusé énergiquement et se sont vu condamner à des amendes allant jusqu'à 75,000 marks.

Le Havre, 28 janvier.

(Havas.) — Des renseignements de la Belgique occupée apprennent que le gouvernement allemand prépare une consultation populaire avec le concours du conseil des Flandres et la fameuse assemblée des Flamands germanophiles, laquelle, usurpant les fonctions gouvernementales, se constituerait conseil des ministres, proclamerait la déchéance du cabinet de Broqueville et entamerait des négociations avec l'Allemagne.

La guerre sur mer

Transatlantique coulé

Londres, 28 janvier.

(Havas.) — Le transatlantique *Andania*, de la Compagnie anglaise Cunar, quittant les Iles britanniques, avec une quarantaine de passagers et un équipage de 400 personnes, a été torpillé au large des côtes de l'Ulster.

Deux marins ont péri. Le reste de l'équipage et tous les passagers ont été sauvés. On croit pouvoir ramener le navire au port.

Coulés par des mines

Paris, 28 janvier.

(Havas.) — Le transport de matériel *Drome et le chalutier Kerbihan ont heurté des mines* et ont coulé en vue de Marseille. Il y a 40 disparus.

Retour du « Gœben » à Constantinople

Constantinople, 28 janvier.

(Wolff.) — Le croiseur cuirassé turc *Sultan Javus Selim* est arrivé hier. Le vapeur est absolument utilisable. Les nombreuses attaques d'aviateurs ont provoqué seulement des dégâts insignifiants à la cheminée et au bastingage.

Le navire norvégien torpillé

Copenhague, 28 janvier.

(P. T. S.) — On mande de Christiania que le torpillage du vapeur norvégien *Elsa* cause une vive émotion en Norvège. Le bâtiment transportait des valeurs pour une somme de 13 millions *et beaucoup de denrées de première nécessité* dont la Norvège a actuellement un besoin urgent. On attend avec anxiété trois autres navires de la même société, qui viennent également d'Afrique et dont on est sans aucune nouvelle.

Torpillage d'un vapeur espagnol

Madrid, 28 janvier.

(P. T. S.) — Le journal *El Sol* publie des détails sur le torpillage du vapeur espagnol *Giralda*, appartenant à la société sévillane de navigation. Le *Giralda* fut arrêté samedi, à 3 h., par un sous-marin de 600 tonnes, ne portant *ni nom, ni numéro. Le Giralda stoppa aussitôt* et un officier se rendit, avec six matelots, à bord du sous-marin, pour présenter ses papiers. L'officier fut retenu en état d'arrestation jusqu'à 7 heures du soir. Plusieurs hommes de l'équipage du submersible allèrent, pendant ce temps, placer des bombes à bord du *Giralda*, après quoi, l'officier fut relâché et gagna le bord d'un canot de sauvetage.

Les événements de Russie

Scission maximaliste

Londres, 28 janvier.

On mande de Pétrograd aux *Daily News* qu'une scission s'est produite samedi, dans le parti maximaliste. La minorité estime que la faiblesse et l'isolement de la Russie la forcent à conclure une paix séparée. La majorité, ainsi que les socialistes-révolutionnaires de gauche sont décidés de relever le défi de l'Allemagne et de commencer une campagne de défense révolutionnaire. La décision dépend de Trotzky.

Dans l'armée russe

(A. P. R.) — Comme les moyens financiers nécessaires à la banque d'Etat ne sont pas rentrés, les armées n'ont plus de moyens d'existence. A cause du manque de fourrage, les chevaux périssent chaque jour par douzaines.

Chemins de fer russes

(A. P. R.) — La situation sur les voies ferrées russes, qui avait empiré ces derniers temps au point de faire désespérer de la possibilité de rétablir le trafic, a obligé le « généralissime » Krylenko à publier une ordonnance où il est dit :

« A l'arrivée des trains, certaines stations doivent être occupées au moins par une compagnie de soldats munis de mitrailleuses. Tout voyageur doit passer au contrôle. Les réfractaires seront arrêtés et traduits devant le tribunal révolutionnaire qui prononcera sa sentence dans les 24 heures. Le torrent des déserteurs doit être endigué. »

La séparation de l'Eglise et de l'Etat

(A. P. R.) — Le décret sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Russie contient, par exemple, les dispositions suivantes :

La reconnaissance légale de la libre pensée, la suppression de la bénédiction nuptiale et de l'enseignement religieux dans les écoles.

Les associations ecclésiastiques et religieuses seront dorénavant assimilées aux associations de droit privé ; elles ne pourront cependant ni revendiquer la « personnalité juridique », ni acquérir des biens.

L'avoir des églises, des couvents et de toutes les associations religieuses sera remis à l'Etat. La surveillance de la fortune des paroisses est placée entre les mains des municipalités.

Les élections chez les Cosaques

(A. P. R.) — Lors des élections à la Constituante, l'armée du front du Caucase a élu 6 socialistes-révolutionnaires, 6 maximalistes, 6 cadets, 6 minimalistes et 6 Ukrainiens.

Nouvelles expropriations

Francfort, 28 janvier.

On mande de Stockholm à la *Gazette de Francfort* :

Suivant une information de Pétrograd, le conseil des commissaires du peuple a déclaré propriété de l'Etat les biens de l'Union des villes russes et ceux de la Croix-Rouge.

Les administrations centrales de ces deux organisations ont été dissoutes.

L'anarchie en Finlande

On apprend de Haparanda que l'anarchie est complète en Finlande. Le gouvernement bolcheviki déclare qu'il est obligé, par ses principes, d'appuyer les révolutionnaires finnois dans leur lutte contre la société bourgeoise.

La gare d'Helsingfors est tombée aux mains de la garde rouge.

A Brest-Litovsk

On mande de Helsingfors que la Diète finlandaise a décidé qu'une délégation finlandaise devait représenter la Finlande aux négociations de paix de Brest-Litovsk. Cette délégation a été composée de trois membres bourgeois et de trois socialistes.

Trotzky à Brest-Litovsk

Berlin, 28 janvier.

Suivant une information de Pétrograd, le commissaire du peuple pour les affaires étrangères, M. Trotzky, est reparti pour Brest-Litovsk.

M. Malvy en Haute-Cour

Paris, 28 janvier.

La salle des séances est transformée. La tribune présidentielle a été remplacée par un large bureau ; la travée de gauche est réservée à la défense et à l'accusé ; les pupitres et les bureaux des sténographes sont supprimés. Les tribunes publiques sont bondées.

A 2 h. 05, M. Dubost prend place à son fauteuil. Le secrétaire général de la présidence lui donne le dossier de la journée. MM. Mérillon, Lombard et Senac, en robes rouges, occupent leurs sièges. M. Dubost, en ouvrant la séance, dit : « Huissiers, introduisez l'accusé. » M. Malvy, vêtu d'un complet de couleur sombre, entre accompagné de M. Boudillon, son avocat, et d'un secrétaire. Il est alors procédé à l'appel nominal du Sénat.

M. Dubost dit : « Accusé, levez-vous. » M. Malvy subit l'interrogatoire sur son identité et, d'une voix très faible, il dit son âge et sa qualité.

M. Dubost : « Je n'ai pas besoin de rappeler au défenseur les prescriptions du Code d'instruction criminelle ». Se tournant vers l'accusé, il ajoute : « Soyez attentif à ce que vous allez entendre. Vous êtes accusé d'un fait qualifié de crime dans l'exercice de vos fonctions de ministre de l'intérieur. Vous entendrez les charges relevées contre vous ».

M. Mérillon donne lecture du réquisitoire.

Le réquisitoire de M. Mérillon, après avoir exposé juridiquement l'affaire telle qu'elle lui a été transmise par la Haute-Cour, dit que, selon la loi constitutionnelle de 1875, pour que les délibérations du Sénat soient valables, il faut que le crime soit prévu par la loi pénale, et qu'il ait été commis par le prévenu dans l'exercice de ses fonctions.

Or, l'accusation est formelle. Elle relève, pour en faire la base de la prévention, la lettre Daudet, rentrant dans les articles 77 à 81 du Code pénal. Il résulte de l'exposé de l'affaire dans son état actuel, que la Haute Cour est complètement valide. Toutefois, considérant que la Chambre n'ayant pas voulu instruire un supplément d'accusation, et que celle-ci, d'ailleurs précise et formelle, n'est pas judiciairement établie, et comme la loi du 5 janvier 1918 autorise la Chambre de justice à ordonner un supplément d'information, M. Mérillon estime que ce supplément est nécessaire.

M. Boudillon dépose une conclusion tendant à la recevabilité de la poursuite et s'opposant à toute déclaration d'incompétence. M. Dubost déclare avoir reçu une demande en constitution de partie civile. M. Mérillon prend des réquisitions tendant au rejet de cette demande et déclare que, conformément à un arrêt de la Cour des Pairs de 1830, « quand il n'y a pas de dommages, il ne peut y avoir de constitution de partie civile ». Il estime qu'aucun dommage n'a été causé à autrui.

A 3 heures, M. Dubost déclare l'audience publique terminée. Les huissiers font évacuer les tribunes. La Cour se réunit en Chambre de conseil.

L'audience a été reprise à 19 h. 10.

La Cour se déclare compétente et ordonne un supplément d'instruction. Elle déclare non recevable la demande de constitution de partie civile, tous les droits des particuliers restant réservés. Puis l'audience est levée.

Les affaires Caillaux et Humbert

Paris, 28 janvier.

(Havas.) — Le capitaine Bouchardon a entendu, dans la matinée, le capitaine italien de Robertis, appartenant à la mission italienne, qui a déposé comme juge d'instruction chargé de procéder à Rome et à Florence à certaines opérations judiciaires sur les affaires en cours.

Cet après-midi, l'officier rapporteur entendra dans l'affaire Caillaux deux anciens ministres, dont M. Millerand.

L'enquête judiciaire sur l'affaire Lenoir, Dessouches et Humbert, confiée à la justice militaire, commencera cet après-midi par l'audition de M. Henri Letellier.

Des commissions rogatoires ont été remises au commissaire Moisand pour l'affaire du *Bonnet Rouge*.

Enfin, M. Priollet a opéré, ce matin, à une perquisition sur mandat de M. Bouchardon.

L'anniversaire de Guillaume II

Le jour anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume — il a cinquante-neuf ans — a été célébré, dimanche, à Berlin, d'une façon particulièrement impressionnante, par un temps superbe. Toute la ville était décorée et le son des cloches a rappelé au peuple la solennité de la journée. Des démonstrations particulières ont eu lieu parmi les troupes et, pour la première fois depuis le début de la guerre, l'empereur a passé la journée à Berlin.

Troubles en Allemagne

Londres, 28 janvier.

(Havas.) — Une dépêche de La Haye au *Daily Mail* dit que des troubles auraient éclaté dans le district industriel rhénan. Des troupes armées de mitrailleuses auraient été appelées à Mülheim.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Chez les Bénédictins de Beuron

Le P. Raphaël Walzer a été élu Abbé des Bénédictins de la Congrégation de Beuron. Le nouvel Abbé est âgé de 30 ans ; il est originaire de Ravensburg et a terminé ses études au Collège Saint-Anselme, à Rome, où il a reçu le bonnet de docteur en philosophie et en théologie.

Échos de partout

LE THÉATRE-FRANÇAIS DE PÉTROGRAD

Il paraît qu'il ne faut pas trop regretter le théâtre Michel au point de vue de l'art. Il était dirigé par un général dont les idées en matière dramatique étaient un peu confuses. Les pièces n'étaient jouées souvent qu'une fois ou deux et les acteurs surmenés n'avaient pas le temps d'apprendre leur rôle et de composer leur personnage.

Des jours brillants y furent ceux du règne de Nicolas Ier. Il donnait son buste aux artistes français, sans préjudice de magnifiques traitements.

Le journal *Le Voleur* disait en juin 1841 :

« L'acteur Alexandre a toute la faveur de l'Empereur. Mlle Louise Mayer a détrôné Mme Allan ; les libéralités, largesses d'argent et de présents pleuvent sur les fortunés artistes ; on porte les appointements d'Alexandre et de Mlle Louise Mayer, nouveaux époux, à cinquante mille roubles.

« Dernièrement l'Empereur a fait venir Alexandre et lui a demandé les charges d'imitation dans lesquelles il excelle. Le comédien a imité tous ses camarades de Paris : — Ce n'est pas cela que je veux, a dit le tsar ; imite ceux qui m'entourent. L'acteur a parodié toute la cour de l'autocrate, qui se pâmait de rire et d'allégresse sous les yeux mêmes des originaux de ces portraits grotesques.

« L'Empereur voulut qu'on le traitât lui-même comme les autres, mais le même s'est abstenu. Il a sagement pensé qu'il ne fallait pas pousser le rire jusqu'en Sibérie. »

MOT DE LA FIN

Le député représentant d'une circonscription normande, désireux de trouver un débouché pour le cidre dans l'armée, a ouvert un *referendum*, parmi les poilus et par l'intermédiaire d'un journal du front, sur la question suivante :

« On vous met sur une table une bouteille de cidre et un verre de vin. Que buvez-vous ? »

Tous les poilus se sont trouvés d'accord sur cette réponse :

— Les deux.

La Suisse et la guerre

Un dépôt révolutionnaire à Zurich

La *Zurcher Post* annonce que, en faisant des perquisitions pour retrouver un harnachement dérobé, la police a découvert, dans une grange, des caisses contenant des revolvers, des grenades et des manifestes révolutionnaires en langue italienne.

Une enquête est ouverte pour établir la provenance de ce dépôt.

Il y avait plus de mille revolvers et grenades à main et un million d'exemplaires de l'appel.

A notre frontière de l'est

Les Français font, près de la frontière neuchâteloise, des travaux défensifs importants. Il s'agit là, dit la *Suisse libérale*, d'une précaution pour le cas où les Allemands voudraient tourner Belfort par le sud et forcer le front suisse.

On signale des mouvements de troupes importants dans la Franche-Comté, mouvements qui correspondent aux travaux mentionnés. Plusieurs unités sont arrivées ces derniers jours dans le voisinage de la frontière suisse. A Morteau même, tous les locaux disponibles ont été réquisitionnés pour la troupe. La petite ville frontière abrite déjà des soldats.

L'espionnage

Hier lundi, ont commencé à Genève les débats d'un procès d'espionnage dans lequel sont impliqués : Léon Chareyon, Lyonnais, 26 ans ; Forest, Auvergnat, 26 ans ; Alfred Perrin, Neuchâtelois, 26 ans ; Arthur Hausmann, Neuchâtelois, 19 ans ; Eugène Marchand, Jurassien, inculpés d'espionnage au profit de l'Allemagne.

CANTONS

TESSIN

Dans nos villes. — On nous écrit de Lugano :

On annonce que M. le conseiller national Antoine Riva a retiré sa démission de conseiller municipal de Lugano. Le conseil communal a décliné cette démission deux fois. C'est un beau témoignage d'estime et de confiance donné à l'excellent représentant du parti conservateur.

La crise municipale de Bellinzone va se résoudre par la proclamation définitive de la candidature de M. l'avocat Arnold Bolla, comme maire, à la place de M. Pedotti, démissionnaire. M. Bolla est le fils de feu M. le conseiller national Plinio Bolla, l'un des chefs les plus considérés du parti libéral-radical de 1890 à 1895.

M.

VALAIS

Lettre pastorale de Mgr Abbet. — La Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Sion pour le carême de 1918 traite de la médisance et de la calomnie.

LES CATHOLIQUES ARGOVIENS ET LA QUESTION SCOLAIRE

Le comité central du parti catholique-conservateur du canton d'Argovie a voté, à l'unanimité, une résolution au sujet de l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Il demande que deux heures par semaine soient accordées aux confessions pour donner cet enseignement.

L'assemblée a protesté contre le retard apporté à la liquidation de la pétition du synode catholique romain, demandant l'abolition de l'enseignement religieux interconfessionnel à l'Ecole normale de Wettingen.

Elle a protesté également contre l'exclusivisme du conseil cantonal d'éducation, dans la constitution des autorités scolaires. Le parti conservateur-catholique rejettera, à l'avenir, les projets de l'Etat, notamment le projet financier, jusqu'à ce que justice lui soit faite.

La vie économique

Le soulier national

(P. T. S.) — Le prix des chaussures nationales a été fixé comme suit : Chaussures de travail pour hommes : 29 fr. 70 ; pour femmes, 23 fr. 60 ; pour jeunes filles, 15 fr. 50 et 18 fr. 25 ; pour garçons, 24 fr. 70. Chaussures en box-calf : hommes, 36 fr. 25 ; femmes, 30 fr. 70 ; jeunes filles, 19 fr. 75 et 23 fr. 65 ; garçons, 30 fr. 30 ; enfants, 13 fr. Ces prix sont ceux de souliers confectionnés avec du cuir de première qualité. Ils n'ont pu être fixés plus bas à cause de la hausse énorme des matières premières. Le cuir apprêté en Suisse a doublé de prix depuis la guerre, et celui qui nous vient de l'étranger a plus que triplé.

Ferrez vos chaussures

(P. T. S.) — Le contrôle fédéral des chaussures va publier un appel au public pour l'engager à faire ferrer toutes les chaussures. Si l'on n'arrive pas, par ce moyen, à conjurer la crise du cuir, une ordonnance rendra obligatoire la ferrure des souliers.

Le rationnement des pommes de terre

Les autorités municipales de Zurich ont décrété le rationnement des pommes de terre dans le rayon de la ville à partir du 1er février. La ration mensuelle est fixée à 7 kilos par personne.

TRIBUNAUX

Fraude dans les aéroplanes

Le 5 octobre dernier, l'aviateur Paul Védrines, constructeur d'aéroplanes à Puteaux, près Paris, présentait à la commission de réception un avion de chasse défectueux, qui cependant fut reçu.

Il avait su dissimuler les vices de l'appareil.

Poursuivi devant le 2e Conseil de guerre, où plusieurs officiers pilotes déclarèrent que ces fraudes étaient de nature à diminuer la confiance morale des aviateurs, il s'est entendu condamner à mille francs d'amende.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Une collision de tram près de Berlin

(P. T. S.) — Une collision de trams s'est produite à Schœneberg, près de Berlin. Dix-huit personnes ont été blessées, dont 6 grièvement.

SUISSE

Vols à la poste

On écrit de Lausanne que l'administration des postes vient de faire arrêter un employé qui, depuis une douzaine d'années, réussissait à voler impunément les plis chargés.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la Ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, à 8 h. ½, au local, répétition générale. Apporter les deux recueils.

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 h., répétition pour les sopranos et les altos.

C. A. S., Section Moléson. — Séance demain, mercredi, 30 janvier, à 8 h. 30 du soir, au local, Hôtel Suisse : Course au Schweinsberg. Communications diverses.

Gemischter Chor. — Heute abend 8 Uhr, Uebung.

Calendrier

MERCREDI 30 JANVIER

Sainte MARTINE, vierge et martyre

Martine, vierge romaine, de naissance illustre, perdit ses parents dès ses plus tendres années et distribua aux pauvres les richesses dont elle jouissait. Elle souffrit le martyre sous Alexandre Sévère. Ni les ongles de fer, ni les bêtes, ni les verges qui sillonnèrent ses membres, n'ont ébranlé son courage. Ses bourreaux, touchés de la grâce de Dieu, embrassèrent la foi de Jésus-Christ et reçurent la couronne du martyre. Le juge, exaspéré de tant de merveilles, ordonna de lui trancher la tête.

FRIBOURG

L'Université et les instituteurs

La faculté des lettres de notre université vient d'ouvrir ses portes aux instituteurs primaires. Sans doute, ceux-ci pouvaient obtenir des cartes d'auditeurs. Mais ils ne pouvaient, jusqu'ici, être immatriculés. Ils le seront désormais sur présentation d'un brevet primaire suisse ou de tout autre diplôme équivalent. Leur immatriculation, cependant, ne leur accorde pas droit, du moins directement, d'acquérir les titres qui requièrent le baccalauréat et les études classiques. Qui voudrait subir les examens de licence ou de doctorat devrait obtenir une dispense de la Faculté et passer honorablement un examen de latin.

Par contre, les instituteurs — et les institutrices naturellement — pourront obtenir un « certificat d'aptitude à l'enseignement moyen ». Par enseignement moyen, on entend ici cet enseignement qui se place entre le primaire et le secondaire ou gymnasial, soit celui des écoles primaires supérieures, régionales, normales, des écoles de district, des branches d'instruction générale des écoles d'art, de métiers, d'agriculture, de commerce, des technicums, où les connaissances exigées dépassent celles qui suffisent dans une classe primaire.

D'après la législation des trois quarts des cantons suisses, les candidats à cet enseignement doivent fréquenter les cours d'une université pendant un laps de temps qui varie entre un et trois ans.

Fribourg a choisi la moyenne : le certificat d'aptitude à l'enseignement moyen peut être obtenu à la fin de la seconde année d'études. L'examen comprend un minimum de quatre branches, deux obligatoires : la pédagogie et la langue maternelle ; deux, laissées au choix du candidat, dont une peut être prise à la faculté des sciences. Un programme succinct indique la somme des connaissances que l'on est en droit d'exiger. Il nous apparaît fort raisonnable et très accessible à qui veut, après son école normale, travailler encore deux ans à son perfectionnement intellectuel.

Nous savons que la faculté des sciences prépare aussi un pareil programme et un pareil examen à l'usage des membres du corps enseignant primaire.

Programme et règlement forment une brochure de huit pages, que les intéressés peuvent demander à la chancellerie de l'université.

Notre Université, on le voit, ne néglige aucune occasion de se rendre utile au pays et de promouvoir, en particulier, le progrès dans tous les ordres d'enseignement.

Le canon d'Alsace

Le *Basler Volksblatt* annonce que le bombardement a été violent dimanche matin, au nord du canal du Rhône au Rhin, le long de la Largue.

Cela confirme l'observation qui a été faite à Fribourg, où l'on perçut très distinctement, dimanche matin vers 9 heures, les échos de la canonnade du Sundgau.

Brouillard et soleil

Un épais brouillard règne dans la région des lacs depuis le milieu de la semaine passée. D'Yverdon à Morat les riverains sont ensevelis dans le brouillard. A partir de l'altitude de 600 mètres, il fait un soleil magnifique sur tout le plateau.

A Fribourg, depuis dix jours, le temps est radieux, tandis que Neuchâtel, Lausanne et Genève ont un épais brouillard.

Institut des Hautes Etudes

Mercredi, 30 janvier, à 5 h. ¼, conférence du R. P. Montagne : Degrés de la vie. La plante : la vie végétative.

Eglise de Notre-Dame

Jeudi, 31 janvier, à 8 h. ¼ du soir, exercice public de l'Heure Sainte, devant le Très Saint Sacrement exposé.

Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

Publications nouvelles

La grande industrie en Suisse. — Machines électriques et industries annexes, Machines thermiques. Machines hydrauliques. Machines frigorifiques. Automobiles, etc., par Paul Rudhardt, ancien chef des laboratoires de recherches de la Compagnie de l'industrie électrique et mécanique de Genève. — Edition Atar, Corraterie, 12, Genève.

L'auteur s'est borné ici à décrire les industries se rapportant aux machines motrices, parce que ce sont celles qui, toujours davantage, sont appelées à se trouver sous les yeux du grand public. Cet excellent ouvrage, enrichi d'un grand nombre de gravures, pour la plupart inédites, nous montre les progrès réalisés dans l'industrie suisse, laquelle, dans son ensemble, jouit à l'étranger de la meilleure réputation.

Législation sociale comparée (Droit ouvrier), par André de Maday, professeur de législation sociale, de sociologie et des systèmes politiques à l'Université de Neuchâtel. — Tome premier. — Paris, M. Giard et E. Brière, librairies-éditeurs, et Genève, édition Atar, Corraterie, 12. Prix 5 fr.

Le cours complet de législation sociale se propose d'initier la jeunesse universitaire aux problèmes les plus ardus de notre temps. Ce premier volume met à la disposition du public suisse de langue française un manuel de législation ouvrière, qui permet aux travailleurs et aux patrons, aux hommes politiques comme aux autorités, de trouver réunies en un volume les principales expériences sociales de l'étranger et de la Suisse. Le plan de l'ouvrage et la méthode employée font espérer que ce livre pourra être utilisé par les étudiants, à la condition qu'ils sachent distinguer l'essentiel du secondaire.

Imperialismus und Handelskriege. Eine volkswirtschaftliche Untersuchung über die Entwicklungstendenzen der modernen Wirtschaft und der Handelspolitik, von Dr M. Nachimson. Ferd. Wyss, Verlag, Bern.

L'auteur de cette très intéressante brochure étudie les moyens de prévenir la guerre économique qui menace de succéder à la guerre par les armes.

Vie économique de la Pologne prussienne. — 1er volume, 6e fascicule de l'Encyclopédie polonaise. — Fribourg-Lausanne, 1917.

Le comité de rédaction de l'Encyclopédie polonaise a pu se convaincre, par l'intérêt croissant que ses publications rencontraient dans les cercles politiques de tous les pays, de l'importance de plus en plus grande que prenait la question polonaise dans le domaine de la politique internationale. Aussi s'est-il décidé à élargir le cadre de ses publications et à donner un développement plus ample à certaines de ses parties. Le plan définitif auquel il s'est arrêté contient six volumes, dont voici les sous-titres : 1. Histoire de la Pologne indépendante. — 2. Géographie, ethnographie, démographie. — 3. Vie économique. — 4. Organisation politique et administrative. Justice. Instruction. (Domination russe.) — 5. Organisation politique et administrative. Justice. Instruction. (Dominations autrichienne et prussienne.) — 6. Sciences. Littérature et Beaux-Arts. Instructions civilisatrices. Presse. — Le comité pense donner de la sorte satisfaction à ceux qui voudraient se documenter exactement en matière polonaise et que des publications plus sommaires ne sauraient contenter.

Nomenclature des journaux, revues, périodiques français paraissant en France et en langue française à l'étranger, par l'Argus de la Presse. Edité par les bureaux de l'Argus, la plus ancienne administration d'extraits de Presse du monde entier, fondée en 1879, 37, rue Bergère, Paris.

Les chaperons roses, récits pour les enfants avec trente gravures sur bois, de Jeanne Pilliger, texte de Marie Pédard, 1 vol. in-8 carré. — Publications des éditions « Spes », Lausanne.

Les chaperons roses sont des fillettes comme il y en a beaucoup chez nous. Elles vivent heureuses au milieu de leur famille et les menus incidents qui traversent leur existence quotidienne forment tout le sujet de ce livre charmant.

Ajoutons qu'un des charmes de l'ouvrage réside dans les illustrations qui témoignent d'un souci artistique qu'il faut signaler.

Un caractère de Française, par Jean de la Brète. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris, 6e.

Les lecteurs de *Mon Oncle et mon Curé, Un Vaincu, Badinage, Rêver et vivre,* etc., trouveront dans la nouvelle œuvre de leur romancier favori la révélation d'un talent qui évolue vers l'observation des spectacles d'héroïsme multipliés par les cruelles nécessités du temps présent. Le rôle de la femme, en France, a évidemment grandi et sa capacité de dévouement s'est haussée à des entreprises qui, dans d'autres conditions, eussent paru démesurées. L'héroïne du roman, Mlle de Kerdivo, se trouvant tout à coup en face d'un secret de famille, accepte une tâche héroïque. Au drame puissamment charpenté, qui met en scène, paraît-il, une histoire réelle et des confidences émouvantes, s'ajoute un tableau passionnant de la Russie d'avant-guerre, minée par les conspirations, soutenue par une armature d'autocratisme que l'on jugeait indestructible. L'intérêt se double donc d'une étude de milieux instructive au plus haut degré.

An der schwimmenden Front. — *Als Neutraler bei der deutschen Kriegsflotte.* Von Paul Willi Birbaum. — Rascher et Cie, Verlag, Zurich. Prix : 1 fr. 80.

Die Eisenbahn-Gesetzgebung des Bundes. — Von Julius Oeltcker. — Band II. Textausgabe mit Anmerkungen und Sachregister. — Buchdruckerei Vogt-Schild, Solothurn.

Toutes les lois et ordonnances fédérales et internationales relatives au transport par chemin de fer sont renfermées dans cet important et très intéressant ouvrage. On y trouve de même toutes les ordonnances concernant les mesures à prendre contre les grandes épidémies et les épizooties.

Huldreich Zwingli. — Eine Darstellung seiner Persönlichkeit und seines Lebenswerkes, von Dr. Paul Burckhardt. — Verlag von Rascher und Cie, Zurich. — Prix : 2 fr. 50.

Der Mensch ist gut. — Von Leonhard Frank. Europäische Bücher, Max Rascher, Verlag, Zurich. Sechstes bis fünfzehntes Tausend.

F. Hodler. — Erinnerung an die Hodler-Ausstellung im Zürcher Kunsthaus, Sommer 1917, mit 16 Tafeln auf Mattkunstdruckpapier, von Hans Trog, Rascher & Cie, Verlag in Zurich. Prix : 3 fr.

Très intéressante brochure qui ne le cède en rien au point de vue artistique et littéraire aux ouvrages de plus fort volume et de plus grand format.

Amerikanisches Urteil über Indien. — Fer. Wyss, Verlag, Bern. — Herausgegeben vom Europäischen Zentralkomitee der indischen Nationalisten.

Die Kundgebungen Papst Benedikts XV. zum Weltfrieden, mit Urtext und in deutscher Uebersetzung herausgegeben von Dr Arnold Struker, Privatdozent an der Universität zu Münster i. W. — Mit Bildnis Papst Benedikts von Professor Leo Samberger. — Freiburg im Breisgau, Herdersche Verlagshandlung.

U-Boote & Kriegsende, von Fritz Mark. — Druck & Verlag von Jean Frey, Zurich.

La Domination ottomane. — Etude publiée par « The Round Table ». — Genève, Imprimerie Atar, rue de la Dôle, 11.

L'Œuvre d'assistance

A la veille de la kermesse qui s'organise en faveur de l'Office central d'assistance, il semble opportun de rappeler le but de cette œuvre et de donner quelques détails sur son activité.

L'Office central, on le sait, a été fondé essentiellement en vue de supprimer les abus de la mendicité, c'est-à-dire de remplacer l'aumône non informée et routinière par une charité raisonnée, qui s'appliquât à relever, tout en soulageant.

Après quatre ans d'existence, nous pouvons et devons nous demander si, et dans quelle mesure, ce but a été atteint ; si la mendicité a diminué chez nous ; si, chez l'assisté, il y a plus d'efforts pour sortir de l'état de pauvreté, trop souvent supporté comme un fatal atavisme contre lequel il ne vient pas à l'idée de réagir.

L'Office central, qui a un contact journalier avec les nécessiteux, dont les dossiers constituent une précieuse et fidèle statistique, a la satisfaction de constater que, malgré la guerre et les conditions économiques tout spécialement désastreuses qu'elle a créées, la mendicité a notablement diminué chez nous.

Il s'est rendu compte que nombreuses étaient les mères de famille à qui il était aisé de faire comprendre que le salaire, le fruit du travail, *de l'effort personnel, était meilleur à recevoir* que l'aumône. Combien d'ouvrières qui, jadis, n'avaient pas l'idée de solliciter du Bureau autre chose qu'une assistance, et qui maintenant régulièrement lui demandent du travail, qu'elles emportent avec joie et dont elles reviennent quelques jours plus tard, avec une satisfaction plus vive encore, toucher de juste salaire !

Ça été, en effet, la grande préoccupation de l'Office central de trouver de l'ouvrage rémunéré pour ses protégés. Pour les hommes, il s'est ordinairement contenté de les adresser à l'Office cantonal du travail, ou à quelque entreprise qu'il savait en quête de personnel. Mais, pour les femmes, il a cherché à multiplier les moyens de gagner quelque argent. Non seulement la branche spéciale de l'Office dite « Œuvre du travail » a distribué des salaires considérables, *mais, au Bureau d'assistance même*, les mères de familles nécessiteuses ont trouvé presque toute l'année, au lieu de simples secours, un travail rétribué. L'Œuvre d'hospitalisation des réfugiés belges a été, à ce point de vue, d'une aide précieuse, en remettant à l'Office d'assistance la totalité de ses commandes de trousseaux d'enfants. L'Office central a en outre soumissionné auprès de la Confédération pour obtenir des commandes de chaussettes, de sacs à chaussures, de cartouchières, etc. M. le directeur de l'arsenal a bien voulu lui réserver la distribution de nombreuses pièces de vêtements militaires à raccommoder. Enfin, divers instituts, œuvres et associations, ainsi que des particuliers ont confié à l'Office la confection de linge et vêtements. C'est là un acte de charité éclairée, dont l'Œuvre demeure profondément reconnaissante, car elle lui permet de donner la meilleure des assistances, celle du travail.

En 1916 et 1917, l'Œuvre d'assistance a fait confectionner 1027 paires de gants, 3200 paires de chaussettes, 5336 pochettes, 1564 cartouchières pour la Confédération, 1170 paires de chaussettes et 588 chemises pour la Société d'utilité publique des femmes, 90 chemises et 141 paires de bas ou chaussettes pour le comité des rapatriés, 54 chemises et 40 caleçons pour le comité de secours aux Polonais, 1510 paires de bas ou chaussettes, 542 habits complets et 327 pantalons de garçonnets, 150 robes de fillettes, etc, pour les enfants belges, 36 robes et 73 vêtements de garçons pour l'arbre de Noël de l'Usine de Courtepin. Elle a fait raccommoder pour l'arsenal 3129 tuniques militaires, 1552 couvre-képis, 5011 sacs à pain, 3789 pantalons, 2488 paires de molletières, 1102 paires de gants, etc. Le total des salaires pour ces travaux s'est élevé à 8010 fr. 30 pour 1916 et à 15045 fr. pour 1917, soit pour les deux années réunies, à 23,055 fr. 30.

Pour procurer un gain quotidien à un certain nombre de mères de famille empêchées, par les soins de leur ménage, d'accepter un emploi régulier dans une fabrique, l'Œuvre a organisé en 1916 un atelier de cartonnages, ouvert seulement de 8 h. à 11 h. et de 1 h. ½ à 5 ou 6 h.

La Fabrique de la Neuveville a bien voulu fournir à cet atelier un travail régulier, et le conseil communal a obligeamment mis un local à sa disposition. Une quinzaine de femmes ont pu ainsi être occupées chaque jour. Sans négliger trop leur ménage et leurs enfants — ces derniers étant, au reste, la plupart confiés à la Crèche — les ouvrières ont trouvé, grâce à cette institution, soit un précieux salaire d'appoint pour leur ménage, *soit même les seules ressources* dont il a fallu vivre l'hiver et l'été derniers. L'atelier a procuré à ses ouvrières plus de 6000 fr. de salaires, somme qui, ajoutée aux 23,055 fr. déjà mentionnés et aux 7000 fr. répartis par l'Œuvre du travail, porte le total des salaires procurés aux femmes par l'assistance, en 1916 et 1917, à plus de 36,000 francs.

Les temps cependant sont trop difficiles, la vie trop chère, pour que la distribution de secours, en dehors des salaires, ait pu être supprimée. En 1916, il a été distribué pour 3299 fr. de bons de pain, pour 5308 fr. de bons de lait, pour 2038 fr. de bons de soupes, etc., total, 12,420 fr. En 1917, la somme consacrée à l'assistance a dû être doublée, tant à raison de la hausse des prix qu'à cause de la misère plus grande ; il a été donné pour 5498 fr. de pain, pour 10,267 fr. de lait, pour 4755 fr. de soupes, pour 281 fr. de bois, pour 622 fr. de pommes de terre, pour 2113 fr. de chaussures, etc., total, 24,790 fr. de secours.

L'Office central ne s'est pas borné à une assistance matérielle en salaires ou en nature, il s'est efforcé, comme les années précédentes, d'exercer une assistance morale. Il a placé des jeunes gens en apprentissage, il a fait entrer des malades à l'hôpital, il s'est occupé d'enfants abandonnés, il a envoyé régulièrement aux malades pauvres qui lui étaient signalés, une infirmière, en la personne d'une Sœur de Bon Secours de Lyon, ou d'une élève de l'Ecole d'infirmières. Les unes et les autres ont apporté à soigner les malheureux, à mettre de l'ordre dans leur pauvre intérieur, un dévouement admirable. Pour les élèves de l'Ecole d'infirmières, ces soins donnés aux indigents, dans un milieu où tout fait défaut, où il faut mettre la main à tout, faire la cuisine, habiller les enfants, récurer, souvent laver du linge, est une précieuse école d'abnégation et de charité ; et il est à l'éloge des jeunes infirmières de leur entendre dire que ces journées passées chez les pauvres restent, à leur départ de Fribourg, parmi leurs meilleurs souvenirs.

L'Office central reçoit, depuis 1916, l'hospitalité de la Direction militaire et il a transporté ses bureaux au N° 41 de la Grand'Rue, le local précédent étant devenu nécessaire à un élargissement des services de la Direction de la Police cantonale. Aux autorités qui l'ont abritée dans le passé, comme à celles qui l'ont accueillie depuis deux ans, l'Œuvre exprime sa profonde gratitude.

Les autorités communales, de leur côté, ont continué à accorder à l'Office central leur haute bienveillance, en lui versant le subside consenti au début de la guerre, au moment où l'Office a été chargé d'être le distributeur des secours extraordinaires nécessités par la crise économique. Deux mille francs ont été versés à l'Office, en 1916, par le conseil communal et 6000 fr. en 1917. L'Œuvre a reçu, en outre, 7250 fr. de dons extraordinaires et 2966 fr. en cotisations, ce qui porte à 12,218 fr. 50 les recettes de 1916. En 1917, il lui a été versé 4789 fr. de dons et 2440 fr. de cotisations, total, 7229 fr. auxquels il y a lieu d'ajouter 9600 fr. 95 représentant le produit net de la kermesse de 1917. Comme on le voit, malgré le magnifique résultat de la kermesse passée, il est resté dans les comptes de l'Œuvre un découvert, et c'est sur la générosité du public, à la fête du 3 février, qu'elle doit compter pour le couvrir.

L'Office central continue à être placé sous la direction d'une grande Commission directrice, présidée par S. G. Mgr Colliard, et d'un comité restreint. En outre, il est l'instrument de la Commission générale des secours que préside M. le Syndic de Fribourg et de laquelle font partie MM. les rév. Curés des paroisses et les Pères des pauvres de chaque quartier. Des commissions de quartier sont chargées, dans les cas douteux d'assistance, de renseigner la Commission générale et par elle l'Office central.

Les sociétaires versant à l'Œuvre une cotisation annuelle ou mensuelle sont au nombre de 96.

A eux, à tous les généreux bienfaiteurs de l'Office d'assistance, aux autorités cantonales et communales, à tous ceux et à toutes celles qui donnent à l'Œuvre leur appui, leur collaboration, leur sympathie, l'Office d'assistance adresse l'expression de sa reconnaissance émue : il ne peut vivre qu'avec l'aide de tous et de chacun, c'est-à-dire des autorités, des œuvres et des particuliers, et c'est à eux tous aussi qu'il veut être utile, *renseignant les uns, secourant les autres*, entremetteur entre l'Office de travail et le chômage miséreux, entre la charité de celui qui possède et le dénuement du pauvre. A lui viennent des misères sans nombre ; pour pouvoir les soulager, il lui faut l'appoint de multiples générosités autant que de vrais dévouements.

N.-B. — Il paraîtra très prochainement, en tirage à part, le rapport sur la marche de l'Œuvre, ses comptes et la liste des souscripteurs et donateurs. On pourra se procurer cet opuscule, de même que les comptes rendus des exercices précédents, au local de l'Œuvre, 41, Grand'Rue.

Paroisse réformée

A la paroisse réformée de Fribourg ont été réélus comme membres du conseil paroissial, à la presque unanimité : MM. Blaser, Fritz, à Granges-Paccot ; Dubois, Fréd. ; Enz, Théodore ; Gasser, Ferd., au Mouret ; Greminger, Hermann ; Helfer, Gottl. ; Kindler, John., à Onnens ; Müller, Reinhard ; Tschanz, Edouard.

La Comédie de Genève à Fribourg

L'excellente troupe de M. E. Fournier donnera, jeudi, au théâtre de Fribourg, une représentation classique. Ce sera d'abord une pièce du moyen âge, *La farce du cuvier*, d'un auteur inconnu, adaptée en français moderne par Gassies des Brulies. Cette farce donne une idée assez exacte de ce genre très populaire au XVme siècle. Le traducteur a su conserver à la vieille comédie toute sa gaieté, en usant d'une grande liberté dans l'agencement des détails. Cette pièce servira en quelque sorte de prologue à *M. de Pourceaugnac*, la célèbre comédie-farce de Molière. Ce spectacle vient d'obtenir, à Genève, un succès considérable et a fait aussi deux salles combles à Neuchâtel et à Lausanne.

A Belfaux

Les pupilles-gymnastes de Belfaux viennent de donner, au Mouton, une série de représentations qui méritent une mention, si brève soit-elle. Il s'agit de trois pièces, dont deux comédies : *Le bonnet du Juif errant* et *La Géographie*, et d'un petit drame : *Restons paysans*, qui ont été choisies avec clairvoyance, montées avec le meilleur goût et représentées comme on ne peut guère demander mieux à la campagne. Aussi les séances, qui ont fait chaque fois salle comble, ont-elle laissé la meilleure impression chez les spectateurs de la ville et des champs. La partie théâtrale, aussi bien que les intermèdes de gymnastique et les poses plastiques qui clôturent *les représentations, font honneur à M. Pierre* Bossy et à sa jeune troupe d'amateurs.

On peut encore aller applaudir cette vaillante jeunesse et passer d'agréables heures à Belfaux dimanche prochain.

NOBLESSE
Vraie gourmandise
Cirravegna & Cie
Vermouth délicieux
GENÈVE

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

Bulletin anglais

Londres, 29 janvier.

Communiqué officiel britannique du 28, au soir :

Aucun événement important à signaler, en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie au cours de la journée, vers Avrincourt et au nord-est d'Ypres.

Des bombes sur Londres

Londres, 29 janvier.

(Havas.) — Deux aéroplanes ennemis ont traversé les côtes de Kent et d'Essex, peu avant 8 heures du soir, et ont poursuivi leur route vers Londres. Quelques appareils ont survolé la capitale, où des bombes ont été lancées, entre 9 et 10 heures. Les derniers renseignements disent qu'un appareil ennemi a été abattu par les aviateurs britanniques, dans le comté d'Essex.

Un autre télégramme officiel signale une nouvelle attaque sur Londres, après minuit. Des bombes ont été lancées vers minuit 20. Le raid continue.

Chez les ouvriers allemands

Berlin, 29 janvier.

(Wolff.) — Aucune information n'a été reçue des différentes parties de l'Allemagne, en dehors de Berlin, au sujet d'un mouvement gréviste sérieux. Dans le bassin de la Ruhr, notamment, le travail continue normalement.

Berlin, 29 janvier.

(Wolff.) — Jusqu'à hier soir, lundi, on ne signalait, dans la ville entière de Berlin et dans les environs, aucun incident en rapport avec la grève. Le nombre total des ouvriers qui n'ont pas travaillé, hier, est de 90,000 au maximum, pour la plupart de jeunes ouvriers et des ouvrières. Dans la majorité des grandes usines et fabriques, le mouvement de grève a passé complètement inaperçu. Pendant la journée, les rues de la capitale ont conservé leur physionomie accoutumée.

Démenti

Berlin, 29 janvier.

(Wolff.) — Une note officieuse dément catégoriquement les informations, répandues depuis quelque temps dans la presse américaine, au sujet de prétendus mauvais traitements infligés aux prisonniers américains en Allemagne, informations publiées uniquement dans le but d'exciter la haine du peuple américain contre les Allemands. L'Office impérial des affaires étrangères a prié la légation suisse à Berlin de faire savoir télégraphiquement au gouvernement américain, par l'intermédiaire de la légation suisse à Washington, que les prisonniers américains en Allemagne sont traités, comme tous les autres prisonniers, avec humanité.

Les appétits bulgares

Budapest, 29 janvier.

(Bureau de correspondance hongrois.) — Interviewé par un collaborateur de l'*Az-Est*, M. Radoslavof, président du Conseil bulgare, a déclaré notamment : « Nous émancipons la Dobroudja de la domination roumaine et le pays de Korava de la domination serbe. En Grèce, nous occupons Drama, Serrès et la contrée de Cavalla qui, comme on le sait, étaient échues à la Bulgarie, après la première guerre balkanique.

« Nos voisins et adversaires ne peuvent pas se baser sur le droit, pour réclamer ces territoires, car ceux-ci sont bulgares depuis un temps immémorial. La puissance de nos adversaires est brisée, tandis que la nôtre est doublée ; le *droit comme la force sont de notre côté.* »

Les événements de Russie

Maximalistes et Ukrainiens

Londres, 29 janvier.

(Havas.) — On mande de Pétrograd à l'agence Reuter :

Le commissaire aux affaires étrangères a déclaré que le conseil des commissaires n'entrera plus en relations avec la Rada ukrainienne. La seule ligne de conduite possible est la guerre à fond contre la Rada, jusqu'à la victoire complète du soviet ukrainien. Il a ajouté que l'ordre et la paix ne pourront être rétablis en Ukraine que si le régime bourgeois, complètement liquidé, est remplacé par une nouvelle Rada socialiste, dont le noyau vient de se fonder à Charkof.

Les journaux ukrainiens et bolchevikis annoncent qu'on mobilise. On s'attend prochainement à un engagement général dans les environs de Kief. Le consul roumain Kisonof et 14 officiers roumains ont été arrêtés.

En Finlande

Stockholm, 29 janvier.

(Havas.) — Les anarchistes finlandais ont coupé, à Viborg, le câble télégraphique reliant Pétrograd à l'Europe occidentale. Le désordre grandit en Finlande. L'intérieur du pays est favorable au gouvernement, mais Viborg et Helsingfors paraissent être aux mains des gardes rouges.

Dans une réunion tenue jeudi soir, à bord d'un cuirassé russe, entre le gouvernement finlandais, les gardes rouges finlandais et les soldats russes, ces derniers ont menacé de bombarder et d'anéantir Helsingfors, si le gouvernement bourgeois ne cédait pas le pouvoir aux gardes rouges. La discussion a duré pendant toute la nuit. Quoique le gouvernement bourgeois ait persisté dans son refus, la réunion s'est terminée sur un ton plus conciliant.

On ignore actuellement où se trouvent les membres du gouvernement. On ignore également quelle attitude a été adoptée par le groupe modéré du parti socialiste. C'est de cette attitude que dépend, pour une grande part, l'issue de la guerre civile.

Plusieurs Suédois auraient été tués, pendant les derniers troubles. La presse suédoise demande que la Suède prenne des mesures pour protéger ses nationaux.

La résistance italienne

Milan, 29 janvier.

(Stefani.) — Hier, au théâtre Manzoni, en présence d'une grand nombre de sénateurs, députés, commerçants et industriels, le ministre Nitti a prononcé un discours de propagande en faveur de l'emprunt. « Les récentes déclarations des empires centraux, a dit le ministre, nous prouvent combien nous pouvons peu compter sur leurs propositions de paix. Lorsqu'ils parlent de paix, ils visent seulement à diminuer notre résistance intérieure. Nous, vieille nation démocratique, patrie du droit, nous voulons la paix. Lorsque l'ennemi aura renoncé à sa folle idée de domination, lorsque la grande voix de M. Wilson sera accueillie, nous n'hésiterons pas. Notre devoir est aujourd'hui de préparer notre résistance économique intérieure. Nos alliés ont confiance en nous et nous prêtent largement. L'Angleterre et les Etats-Unis nous ont prêté plus de 9 milliards. » *(Vifs applaudissements.)*

Au milieu des plus vives acclamations, le ministre a rappelé l'héroïsme de la France et a conclu en invitant chacun à souscrire à l'emprunt, qui doit donner des résultats plus grands que le précédent.

Dans l' « Osservatore romano »

Rome, 29 janvier.

Commentant les discours du comte Czernin et du chancelier von Hertling, *l'Osservatore romano* fait observer qu'il en ressort avec évidence que l'invitation adressée à l'Entente, de présenter de nouvelles propositions, ouvre la porte à de futures démarches. Cela représente en soi-même un grand pas en avant. A maintes reprises, depuis le commencement du conflit actuel, le Saint-Père a recommandé instamment aux chefs des Etats belligérants d'étudier d'autres moyens que la violence pour arriver à une solution heureuse.

Examinant la situation, par rapport aux discours de MM. Lloyd-George et Wilson, l'*Osservatore* conclut : « S'il est prématuré de tirer de ces faits des déductions dans un sens absolument pacifique et de faire preuve d'un optimisme excessif, ce serait tomber dans l'excès contraire que de méconnaître leur importance et de ne pas éprouver, en face de ces nouveaux faits, une satisfaction légitime. Les discours de MM. Czernin et Hertling, de même que ceux de MM. Lloyd-George et Wilson, constituent autant de pas sur la voie qui amènera l'Europe à sortir de la situation actuelle ; mais, malheureusement, c'est un chemin pénible, encombré d'obstacles et plein de dangers. »

Les bombes à Trévise

Milan, 29 janvier.

Parlant des dommages causés par les bombes aériennes à Trévise, les journaux annoncent qu'une bombe est tombée sur le séminaire épiscopal, endommageant les étages supérieurs.

L'église située près du séminaire a été également atteinte, et tous les vitraux en sont brisés.

Une autre bombe est tombée sur le palais de la Banque catholique de Saint-Libéral, y causant de graves dégâts. On signale 4 morts, parmi lesquels le concierge de la banque et sa femme.

L'évêque de Trévise, Mgr Longhini, accouru immédiatement sur les lieux, réconforta les blessés et bénit les mourants.

Service religieux polonais à Paris

Paris, 29 janvier.

(Havas.) — Un service a été célébré, dimanche matin, à l'église polonaise de l'Assomption, par les soins de la colonie polonaise, à la mémoire des officiers et des soldats morts pour la Pologne. Y assistaient, notamment : les représentants de MM. Poincaré et Pichon, les généraux Archinard et Pau, des vétérans et diverses notabilités. Après la messe, un prêtre alsacien-lorrain a retracé l'histoire malheureuse de luttes et d'espoirs de la Pologne ; puis, Mgr Postawka, aumônier volontaire de l'armée polonaise en France, ex-combattant de 1870, a remercié, en termes vibrants, les pouvoirs publics de s'être fait représenter à cette manifestation religieuse, première aurore de la renaissance polonaise. Après avoir stigmatisé les audiences de Berlin et de Vienne, imposées par la force, Mgr Postawka a rappelé les dernières déclarations de l'Entente, concernant la Pologne, déclarations dont la magnanimité généreuse et désintéressée laissera dans le cœur de tous les Polonais un impérissable souvenir.

Torpillage

Londres, 29 janvier.

(Havas.) — Le vapeur *Cork*, de Dublin, a été torpillé sans avertissement. Douze personnes ont été noyées. Les autres passagers ont été débarqués dans un port de la côte occidentale.

Les passagers de l' « Andania »

Londres, 29 janvier.

(Reuter.) — Samedi après midi, plus de 200 passagers et marins ont été débarqués sur la côte de l'Ulster, par plusieurs navires patrouilleurs. C'étaient les survivants de l'*Andania*, torpillé sans avertissement au large de la côte d'Antrim (nord de l'Irlande). (Voir 1re page.) La plupart des membres de l'équipage étaient dans un état pitoyable.

L'affaire Caillaux

Paris, 29 janvier.

(Havas.) — Le capitaine Bouchardon a entendu, hier, lundi, les anciens ministres Millerand et Thomson. Ce dernier a déposé sur la mission économique au Brésil, confiée à Caillaux par le gouvernement français ; il a fourni les renseignements les plus précis sur le caractère et sur les résultats de la mission.

SUISSE

A la Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, 29 janvier.

Le Conseil général a tenu, hier, lundi, une séance qui a duré près de quatre heures. Il a adopté le budget de 1918, qui boucle par un déficit de 605,981 fr. Après un vif débat et à une faible majorité, le prix du gaz a été porté de 22 à 35 centimes le mètre cube. Le conseil a voté, en outre, un projet d'impôt progressif et un projet d'augmentation des traitements des fonctionnaires, entraînant pour le budget une dépense supplémentaire de 400,000 fr.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

23 janvier. — Allwiez, Yvonne, fille d'Edouard, et de Louise, née Zumwald, de Waldshut (Baden) pensionnaire à l'Orphelinat de Saint-Loup, 12 ans.

24 janvier. — Monney, Edouard, époux de Marie, née Burgy, ajusteur aux C. F. F., de Noréaz, 58 ans, Jolival.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 29 janvier

BAROMÈTRE

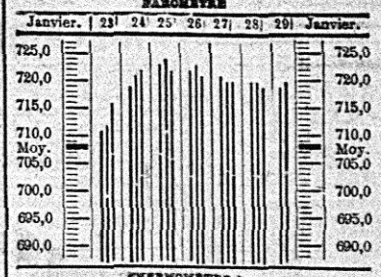

THERMOMÈTRE C.

Janvier.	22	23	24	25	26	27	28	Janvier.
7 h. m.	4	1	—1	—3	—4	—4	—6	7 h. m.
11 h. m.	7	5	4	1	2	—1	—2	11 h. m.
7 h. s.	6	4	2	2	1	0		7 h. s.

✝

Les familles Edouard Stemmer, à Genève; Joseph Stemmer, à Sargans; Conrad Stemmer, à Fribourg; Mademoiselle Marie Stemmer, à Genève; Mademoiselle Catherine Probst, à Bâle; les familles Probst, à Mümliswyl et Soleure, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE

Thérèse STEMMER

née Probst

leur chère mère, grand'mère, sœur, tante, décédée le 27 janvier, dans sa 75me année, munie des sacrements.

L'office d'enterrement aura lieu à Fribourg, mercredi 30 janvier, à 8 h. 20, à l'église du collège St-Michel.

Départ de l'hôpital J. Daler, à 8 h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

✝

La Direction de l'institut villa Belle-Croix, et la famille Zimmermann, à Romont, ont le regret de faire part de la mort de leur cher et fidèle professeur et collaborateur

MONSIEUR

André GUERRA

décédé le 28 janvier, dans sa 63me année, après une pénible maladie et muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Romont, mercredi matin, 30 janvier, à 8 ½ heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tout pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux } Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires. - Articles funéraires Cierges, etc.

On demande pour un petit garçon de 8 ans, jeune

PERSONNE ANGLAISE

pour conversation, pour les jeudis après midi. On peut venir se présenter chaque après-midi à partir de 4 ½ h. (sauf le samedi), chez **Mme Zehntbauer, avenue du Guintzet, 3.** P 466 F 539

Bonne

consciencieuse

DEMANDÉE

pour petit ménage soigné.

Adresser offres écrites avec prétentions sous chif. P 30522 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 458

On demande à placer pour le 15 février, une

JEUNE FILLE

dans famille catholique, pour aider dans le ménage. 614

Offres sous P 538 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

une forte

fille de cuisine

pour un hôtel d'internés.

S'adresser : **Hôtel de la Gare, Grandvillard.**

JARDINIER

Jeune homme intelligent et robuste pourrait, dans de favorables conditions, apprendre le

métier de jardinier

chez **J. Schweizer,** jardinier, **Glaris.** 618

HOUILLE BLANCHE

Le soussigné se recommande pour la livraison de

tubes de chauffages électriques (Pat. N° 76772) pouvant être installés dans les fourneaux en catelles et les radiateurs de chauffage central

H. Siegrist-Holliger, Aarau

Chauffage rationnel ! Emploi du courant de nuit

On sème

déjà en février. Procurez-vous donc le Tableau d'indication spontanée pour la culture rationnelle des légumes.

70 cent. et port chez **Henchoz,** Chauderon, 14, **Lausanne.**

Menuisier

actif, capable, bien recommandé, trouverait place stable à la fabrique de chocolat de Villars, à Fribourg. Se présenter avec certificats. 603

Capitaliste

Qui prêterait à gros intérêt, à industriel fribourgeois, ayant déjà fabrique installée dans le canton, la somme de 5000 à 15,000 fr. contre forte garantie, pour donner plus grande extension commerciale. Affaire d'avenir assurée. Selon désir, peut être intéressé au commerce.

Ecrire sous chiffres P 75 L à Publicitas S. A., Lausanne.

H. Lippacher

Médecin-dentiste

a repris ses consultations

JEUNE HOMME

ayant fait 3 ans de collège, **demande place** dans bureau ou commerce. Bonnes références.

S'adresser sous P 375 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Céphaliné

contre **migraines, douleurs, névralgies.** 20 ans de succès. **Fr. 1.50** la boîte. 1294

Petitat, pharmacien, Yverdon.

DÉPOTS :

Pharmacies **Bourgknecht & Lapp.**

Guérison complète du

GOITRE et des **Glandes**

par notre **Friction antigoitreuse,** seul remède effic. et garanti inoff. Nombr. attest.

Prix : ½ flac. 2 fr. 50; 1 flac. 4 fr.

Prompt envoi au déb. par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

A louer pour fin juillet 1918

magasin et appartement

N° 73, rue de Lausanne. Pour renseignements, s'adresser **Banque Uldry,** *rue Préfect.,* **Fribourg.** 6022

A LOUER

logements de 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adres. chez **H. H. Hogg-Mons,** *Avenue du Midi,* 17.

On demande à acheter

une chaise pour enfant

transformable. P 540 F 616

S'adresser **37, rue de Romont, 4es.**

Petits oignons jaunes

à planter, véritables de Gaillard, **0,60, 0,80** et **Fr. 1.—** le cent.

Groseilliers d'Orléans

10 variétés, fruits superbes, **30 et 50 cent.** la pièce.

F. Benoit, Clos Yris, Chamblandes-sur-Lausanne.

A LOUER

pour le 25 juillet, au N° 14, rue de Lausanne, un appartement de 5 pièces, avec balcon, soleil, eau, gaz, électricité, cave et galetas.

S'adresser à **Mme Python-Page.** P 468 F 544

A VENDRE

faute d'emploi, **une forte jument,** de toute confiance, âgée de 13 ans. P 458 F 537

S'adresser à **M. Alexis Guex, Matran.**

A LOUER

pour le 25 juillet, au Schœnberg, bel appartement de 6 pièces avec dépendances, cave, galetas, part à la buanderie et au jardin.

S'adresser à **Edouard Fischer, avenue de la Gare.**

Café à remettre

à Fribourg. Conditions avantageuses. Peu de reprise.

S'adresser sous chiffre P 465 F Publicitas S. A., **Fribourg.**

A VENDRE

un fort cheval

de 12 ans, et une

pouliche

de 3 ans, primée au fédéral.

Paul MAILLARD, Maules.

REMARQUE D'ENFANT

— Comment se fait-il, Grand-père, que tu aies les dents aussi belles que maman ?

— C'est que, vois-tu, mon petit, toute ma vie je me suis servi de DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre et savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Le **DENTOL** est un produit français.

EN VENTE CHEZ MM. **Bourgknecht & Gottrau,** *Pharmacie centrale,* **Fribourg.**

Fabriques de papier

Commerçant **demande** pour la place de **Bâle,** la

représentation

d'une bonne fabrique de papier.

Adresser les offres sous chiffres C 472 Q à Publicitas S. A., Bâle.

CHAUFFEURS

IL n'YAXA

pour polir vos machines

Produit suisse supérieur

EN VENTE PARTOUT

FABRIQUE L'AIGLE, YVERDON

On demande à

ACHETER

un immeuble situé à la rue de Romont, rue de Lausanne ou Place du Tilleul.

S'adresser par écrit **Case postale 12090, à Fribourg.**

A VENDRE

par soumission

à Tilletz (St-Ours), 39 plantes de sapin abattues et préparées. Bois long de 1re qualité et cubant 67 m³ 60. P 379 F 471

Adresser les offres sous pli cacheté à **MM. Week, Eby & Cie, banquiers, à Fribourg,** jusqu'à **samedi 2 février, à 9 h. du matin,** où les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés.

Dentiers

Perrin Brunner, acheteur autorisé, **Léopold-Robert, 55, Chaux-de-Fonds,** achète aux plus hauts prix les dentiers hors d'usage. Achat de vieille bijouterie. Règlement par retour du courrier. P 20351 C 4126

Teston

Cubes de bouillon

Condiment Arome

Sel de céleri

Cacao aux Céréales

Mélanges d'Epices

Rosmarie

MARQUE DÉPOSÉE

Fcie de pâtes alimentaires et Teston Wenger & Hug S.-A. GOMMIGEN

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc. etc. Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton et Cie,** négt.; **Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et Schmidt,** pharmaciens; **Guidi-Richard; Fr. Guidi,** rue des Chanoines; **Société de Consommation,** rue des Alpes; **Ayer,** rue de la Préfecture et place de la Gare; **Miserez,** rue de Lausanne et Beauregard, à **Fribourg.**

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac; **Strebel et Gavin,** pharmaciens, à Bulle; **Schmidt,** pharmacien; **Rohner,** pharm., et Pharmacie économique Romont; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-St-Denis; **Leclerc & Gorin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève; **Pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel. **Droguerie Christen,** Moudon. — *Liqueur de genièvre de montagne,* chez **MM. Eigenmann, Chatton & Cie,** négt., à **Fribourg.** 972-217

ASPASIA

PRODUIT SUISSE

Des lavages journaliers avec le **savon BORAX « ASPASIA »** rafraîchissent tout le corps. Grâce au borax, ce savon est aussi très hygiénique et antiseptique. 1255

« ASPASIA » S. A.

Savonnerie & Parfumerie, Winterthour.

Conférences sur la culture maraîchère

La société cantonale fribourgeoise d'horticulture, désireuse de répandre toujours plus la culture intensive des légumes, invite toutes les sociétés et communes à demander tout de suite ces conférences, à **M. Paul Vannaz,** horticulteur, **à Fribourg,** qui se chargera de les organiser.

Les Assurances agricoles

DANS LE

CANTON DE FRIBOURG

par Dr Théodat BUCLIN

LIVRE PREMIER : Les assurances spécialement et exclusivement agricoles.

LIVRE SECOND : Les assurances générales appliquées à l'agriculture.

In-8° de XX-226 pages

Prix : 3 fr. 50

En vente aux Librairies Saint-Paul, 130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

EN VENTE

à la Librairie catholique, Fribourg

130, Place Saint-Nicolas

et Avenue de Pérolles, 38

Petit Traité de l'Orgueil, par un aumônier de Lycée Fr. 0.60

L'Avarice et la question d'argent, par un aumônier de Lycée Fr. 0.60

Vingt-cinq ans de vie catholique, par Th. de la Rive Fr. 3.50

De Genève à Rome, par Th. de la Rive Fr. 3.50

Figures épiscopales du XIXme siècle, par Delerne Fr. 4.—

Histoire générale, par Baudrillart Fr. 5.—

Six Causeries sur l'Art, par Coulombeau, Fr. 4.—

Le Vieillard, par Mgr Baunard Fr. 5.—

Occasion pour amateurs d'art religieux

Notre-Dame du Rosaire

d'après Murillo, de Guerrieri, à Florence

A VENDRE

par suite de circonstances fortuites. Dimensions : 2 m. haut, 1,35 m. de large avec superbe cadre en bois sculpté. Décor d'autel de toute beauté, comme aussi très bel ornement pour logement ou salle de particulier. 600

S'adresser sous chiffres Mc 635 Y à Publicitas S. A., Berne.

Hausse du prix des CIGARES

Les difficultés extrêmes d'importation du tabac d'outre-mer et spécialement du tabac de Sumatra et de Java, ainsi que leur prix d'achat extraordinairement élevé, ont obligé, le 21 janvier, l'industrie suisse du tabac, à introduire une nouvelle **hausse du prix des bouts et des bouts tournés.** Le commerce de détail se voit, en conséquence, obligé à son tour d'élever les prix comme suit :

	10 pièces	20 pièces
Flora, Rio Grande et bouts semblables	**Fr. 0.50**	**Fr. 1.—**
Flora rouge » » »	» **0.60**	» **1.20**
Bouts Havane suivant grandeur et qualité	**75-80 c.**	**1.50-1.60**
Bouts tournés » » »	**prix spéciaux.**	

Cette hausse entrera en vigueur le **15 février 1918,** dans tous les magasins de détail de la Suisse.

Nous prions notre honorable clientèle de bien vouloir faire bon accueil aux hausses dictées par l'urgente nécessité. P 799 Lz 611

L'association des fabricants.

La Société suisse des marchands de cigares.

La Société suisse des épiciers.

J'OFFRE A VENDRE

pendant quelques jours seulement, des parapluies de qualité extra au prix unique de **4 fr. 95,** ainsi que des appareils à coudre de la meilleure marque, munis de 4 aiguilles et d'une bobine de fil. *Prix : 2 fr. 50.*

Venez vous assurer de la réalité au magasin du

Parapluie Rouge

rue de Lausanne, 15

Famille soigneuse, sans enfants, demande à louer à l'année

VILLA

8 à 10 chambres, confort moderne, chauffage assuré (central ou électrique), jardin, proximité tramway.

Adresser offres très détaillées sous chiffres He 672 Y à Publicitas S. A., Berne. 607

GALERIES J.-L. REICHLEN

4, rue du Lion d'Or, Lausanne

TABLEAUX

GRAVURES ANCIENNES

Achat et Vente

Banque de Payerne

Avenue de la Gare

Agence à Salavaux (Vully).

Nous acceptons des **dépôts d'argent** sur lesquels nous bonifions les **taux d'intérêt ci-après :**

contre **Certificats de dépôt,** nominatifs ou au porteur, à trois ans de terme de remboursement, renouvelables, avec coupons semestriels ou annuels **5 0/0**

Sur Carnets de comptes :

à un an de terme de remboursement, renouvelable **4 3/4 0/0**

à six mois de terme **4 1/2 0/0**

à vue **4 3/8 0/0**

sans commission ou retenue quelconque.

— Rapports de revision officiels à disposition à la Caisse. —

Compte de chèques postaux II 1232

Compte de virements, n° 1163 auprès de la Banque Nationale Suisse.

PRÊTS **CHANGE**

VENTE DE BÉTAIL

Lundi 4 février, dès 11 heures du matin, les soussignés vendront aux enchères publiques, devant leur domicile, **aux Ecasseys :** 30 pièces de bétail, savoir : 15 vaches et taures portantes ou fraîches vêlées, 11 génisses de 1 à 2 ans et 4 veaux de l'année.

Terme pour le payement. P 433 F 517

MENOUD frères.

Monsieur

sérieux, actif, connaissant à fond le français et l'allemand ainsi que les travaux d'un bureau, **demande place** stable, dans commerce ou industrie de la place. S'intéresserait éventuellement à entreprises offrant de sérieuses garanties et pouvant prouver chiffre d'affaires. 571

Adresser les offres sous chiffre A 3459 B poste restante, **Fribourg.**

BON VIGNERON

est demandé

à Saint-Blaise, pour cultiver 38 ouvriers de vignes. Conditions avantageuses. Logement avec jardin, étables à chèvres et à porcs à disposition. P 391 N 563

S'adresser à **A. Schori,** régisseur, **Saint-Blaise.**

Ménage soigneux de 4 personnes

demande à louer

pour le 25 juillet, appartement de 5 à 6 pièces avec confort et si possible jardin, environ de la gare. P 575 F 610

Adresser offres : **bureau des locations, Python-Page.**

Chambres meublées, à louer, ainsi qu'appartements de 1 à 3 pièces, confort, jardin. Magasins et villas, pour tout de suite et 25 juillet.

On demande à louer

1 ou 2 **chambres** indépendantes, près de la gare, chambres bien meublées avec électricité.

Adresser offres par écrit sous P 487 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 569

Papiers peints

immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP,** *Ameublement,* **rue du Tir, Fribourg.**

A remettre à Nyon

pour cause de départ, train complet de voiturier, comprenant écuries, remises, fenières, dépendances, appartement.

A LOUER

deux grands locaux bien placés pour servir d'entrepôts.

A VENDRE

1. Bon matériel consistant en voitures, gros chars, camions de différentes grandeurs, déménageuses, etc.

2. **Deux automobiles** à choix sur trois, dont une marque « Berliet » de 20 X 30 HP, et deux « Martini » de 16 X 24 et 12 X 16 HP, toutes trois voitures en parfait état.

Pour visiter et traiter, s'adresser à **H. DÉGALLIER à Nyon.** 561

Chien à vendre

A vendre un gros et beau chien de garde, chez **E. Dousse, à Planafaye,** près Fribourg.

On offre en hivernage,

un bon cheval

pour la campagne P 510 F 596

S'adresser à **Paul Bücher, route de la Glâne, N° 79,** maison Jost.

170,000 cigares

« Spécial », grande façon, le mille **60 fr.** 100 à l'essai **6 fr.**

Offres : **S. Dümlein, Bâle.**

A LOUER

avenue de Pérolles, N° 73, un appartement de 3 chambres, chambre de bains installée, cuisine, mansarde, cave, part à la buanderie et au séchoir, chauffage, gaz et électricité.

S'adresser à **M. Francis Gendre, 49, rue des Alpes, Fribourg.** P 484 F 567

APPAREILS

photographiques

Grand choix. Prix courant gratuit.

A. SCHNELL

Place St-François, 9, **Lausanne**

Pour cause de santé, **à remettre** un bon

magasin d'épicerie

et mercerie, au centre d'un village, avec clientèle assurée.

Pour renseignements, s'adresser sous chiffres P 227 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Pension et chambre

avec balcon au soleil, cuisine soignée.

S'adresser sous P 499 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

J'ACHÈTE DES

meubles antiques

même cassés, à bon prix, au comptant, éventuellement contre meubles neufs. P 1434 F 244

F. Bopp, ameublements, rue du Tir, N° 8. Fribourg.